

Charte de confidentialité

Association Vue d'Ensemble 22 Maison du couple et de la famille

L'association Vue d'Ensemble 22 propose des prestations de thérapies familiales et de couple assurées par des professionnels formés et soumis à un devoir de confidentialité en lien avec le code de la santé et des services sociaux¹.

Les obligations légales et le code déontologique de chaque professionnel est formalisé pour cette pratique associative par une charte de déontologie des Thérapeutes² et Intervenants systémiques de l'association.

Les autres membres actifs de l'association, non thérapeutes, du fait de l'accomplissement de leur mission au sein de l'association (facturation, traitement des mails) peuvent avoir accès à des informations relatives aux usagers. N'étant pas soumis aux mêmes obligations que les thérapeutes, le présent document vise à définir une charte de confidentialité qui préserve l'activité de l'association et protège les usagers qui ont recours à ses services.

L'engagement de confidentialité consiste en une discrétion générale et à une confidentialité absolue concernant les informations suivantes :

- Les coordonnées (mail, téléphone, adresse...) des usagers
- Le motif de consultation
- Les informations cliniques relatives au suivi des personnes (dossiers usagers, communications orales, données informatiques)

Cette obligation de confidentialité joue pendant et après la participation de la personne aux activités de l'association.

En cas de non respect de cette clause, Mme/M pourrait faire l'objet de sanctions disciplinaires (Ex. exclusion de l'association) et/ou pénales.

Fait à le

Signature:

¹ Code Pénal concernant le secret professionnel de la santé et des services sociaux, Article 2256-13, modifié par ordonnance n°2000-946 du 19/09/2000 ; Article L226-2-2 du code de l'action sociale et des familles à propos du secret partagé dans les services d'action sociale.

² Charte de déontologie Thérapeutes et intervenants systémiques de l'association Vue d'Ensemble 22 Maison de la famille et du couple.